

POUR



POUR ELLESINFO

Janvier 2021

SOMMAIRE

P.4 Édito et agenda

P.2 et 3 Stage de la FSU
« Femmes et numérique » du 3
décembre

P.4 IVG et 3919

COMITÉ DE RÉDACTION

Amandine Cormier, Sigrid Gérardin,
Laurence Le Louët, Aurélie Sarrasin,
Anne Roger, Sophie Abraham, Benoît Chaisy,
Céline Montolio

RETROUVEZ ET TÉLÉCHARGEZ
LES NUMÉROS PRÉCÉDENTS
DE POUR ELLESINFO



Fsu- [ENGAGÉ-ES AU QUOTIDIEN](#)



@PRESSEFS

Fédération Syndicale Unitaire

104 rue Romain Rolland
93260 Les Lilas
Tél. 01 41 63 27 30
www.fsu.fr - fsu.nationale@fsu.fr

ÉDITO

La crise sanitaire qui frappe le monde entier est toujours aussi prégnante et les premier-es de corvée un temps applaudis sont retourné-es dans l'ombre de leurs tâches quotidiennes, redevenu-es invisibles. Dans le secteur privé comme dans la Fonction Publique où elles constituent 62 % des agents, les femmes y sont en première ligne. La journée internationale des droits des femmes le 8 mars prochain sera une nouvelle occasion de militer pour l'égalité professionnelle et la reconnaissance des métiers féminisés. Comme chaque année, la FSU va y prendre toute sa place dans une unité la plus large possible, avec les associations féministes et les syndicats, afin d'obtenir des avancées au niveau gouvernemental, des mesures ambitieuses et concrètes pour l'égalité professionnelle. Le protocole égalité professionnelle entre les Femmes et les Hommes dans la Fonction Publique signé par une majorité d'organisations syndicales permettra des avancées si cela ne reste pas des mots sur un papier. Il doit maintenant entrer en actions concrètes et être décliné dans chaque ministère et établissement territoriaux.

Depuis deux semaines, défilent sur twitter des milliers de témoignages de victimes d'inceste avec ce même hashtag #Metooinceste. Comme il y a trois ans avec le mouvement #MeToo, de libération de la parole des femmes victimes agressions sexuelles, ce nouvel hashtag permet de révéler l'ampleur de ces crimes qui restent souvent inavoués, voire déniés dans les familles. Un douloureux constat quand on sait que près d'un.e français.e sur 10 a été victime d'inceste au moins une fois dans sa vie. Face à l'ampleur de ce mouvement de société, le Président de la République s'est exprimé, s'engageant à intervenir contre les violences sexuelles sur les enfants. Face à l'immense attente des victimes, des associations féministes d'un réel changement de société vis à vis de l'impunité des pédocriminels, le gouvernement devra aller au-delà des simples déclarations et modifier profondément la loi, offrant une véritable protection aux victimes. C'est tout un système judiciaire qui doit être repensé, de la détection, à la protection et à la réponse pénale. D'ores et déjà, pour la FSU, il est nécessaire d'imposer un seuil d'âge où le consentement de l'enfant ne peut être recherché, comme elle l'avait déjà réclamé au moment du vote de la Loi Schiappa, sans succès alors. La FSU milite auprès des associations d'aide aux femmes victimes afin qu'elles bénéficient de moyens nécessaires à cette prise en charge très spécifique. La FSU revendique également le renforcement des équipes pluridisciplinaires permettant l'identification et le repérage de ces situations mais aussi leur formation qui aujourd'hui est largement insuffisante.

La FSU réaffirme son engagement à défendre les droits des femmes dans tous les domaines, elle mène ces combats et continuera de les mener, au quotidien. C'est un enjeu majeur car l'égalité professionnelle comme la lutte contre les violences sexistes et sexuelles participent d'une société juste, égalitaire et démocratique. A l'occasion du 8 mars, elle appelle les personnels à se mobiliser et à participer aux actions organisées dans les territoires.

Laurence Ripoché ■

Agenda : Journées intersyndicales 2021 en deux temps

- **Le jeudi 18 mars en visio** : Au programme, « Femmes et enfermement » et « Travail des femmes, covid 19 et confinement »
- **Les jeudi 27 et vendredi 28 mai à la bourse du travail de St Denis** (si la situation sanitaire le permet) Au programme, « Masculinité et féminité dans le sport », « Pédagogies émancipatrices, éducation populaire et syndicalisme » et « Auto-organisation des femmes »

En 2019, Isabelle Collet, qui a beaucoup étudié la question du genre dans les sciences et techniques, publiait « Les Oubliées du numérique »¹, fruit de 15 ans de recherche sur l'absence des femmes dans le monde du digital. Alors que les femmes ont joué un rôle déterminant dans le lancement du secteur numérique en représentant 1/4 des effectifs dans les écoles d'informatique dans les années 80-90, et qu'aujourd'hui, elles possèdent des ordinateurs et sont hyper-connectées, elles restent sous représentées dans les études d'informatique, les écoles d'ingénieurs et dans les métiers techniques du numérique. Plus le secteur de l'informatique a gagné en prestige, plus il s'est masculinisé. Il n'a pas été déserté par les femmes mais a été envahi par les hommes.

Les femmes ne représentent que 33% des salarié-es du numérique et sont seulement 10% dans les métiers techniques du numérique. 56% d'entre elles quittent le secteur au bout de 10 à 15 ans. Les informaticiennes diplômées occupent à 75% des métiers liés aux ressources humaines, à la documentation ou au marketing et 25% seulement dans la tech, 11% dans le big data et la cybersécurité.

Au moment où le télétravail se développe et que l'expérience du confinement a montré que les femmes étaient les premières à souffrir de la fracture numérique, de la porosité entre vie professionnelle et vie familiale, il nous a paru nécessaire de se questionner sur le rapport des femmes au numérique lors d'un stage où nous avons fait intervenir Karën Fort² et Elisabeth Le Garrec³.

Karën Fort travaille sur la création de ressources langagières pour le traitement automatique des langues (TAL). Membre du comité éthique de la recherche de l'université Sorbonne, elle a montré que des biais sexistes existent dans le traitement automatique des langues (TAL) et de l'intelligence artificielle (IA).

Le TAL c'est l'application de programmes à tous les aspects du langage humain comme les outils de traduction, de correction informatique ou de prédiction de texte. Ces outils sensés faciliter notre quotidien et nous remplacer dans certaines tâches sont très imparfaits, voire très mauvais et montrent que surtout que l'humain est partout nécessaire. Pour faire fonctionner ces outils, il faut beaucoup d'informations, de données de qualité. Or il y a beaucoup de déperdition et le TAL, tout comme l'IA reproduisent les biais genrés existants dans la société. Ils neutralisent, voir

invisibilisent le féminin.

Par exemple, dans l'utilisation d'un assistant vocal, il y a plus de risque de ne pas être reconnu-e quand on est une femme, un enfant ou quand on a un accent.

Les assistantes virtuelles comme (Siri, Cortana, Alexa) sont souvent de jeunes femmes au corps de rêve, dignes des héroïnes de jeux vidéo. Comme pour les GPS, tou-tes ces assistant-es ont été conçues avec des voix de femmes. Les réactions préprogrammées par les développeurs amplifient le biais sexiste.

Un autre exemple, c'est celui du traitement automatique des CV mis au point par Amazon qui écartait les candidatures féminines⁴.

A ce stade il n'y a pas d'outils plus égalitaires que d'autres

même si sur le terrain des chercheurs-ses se battent pour améliorer l'évaluation des systèmes. Le problème est qu'en France ce champ d'étude est moins investi qu'aux Etats Unis et peu de médias s'emparent du sujet. En tant que citoyen-nes une des premières démarches à effectuer est peut-être de boycotter certains de ces outils. Un des autres leviers possibles est d'utiliser le

« shaming » sur les réseaux sociaux car les développeurs sont sensibles à leur image.

Pour aller plus loin sur le sujet:

<https://www.cnil.fr/fr/invalidation-du-privacy-shield-la-cnil-et-ses-homologues-analysent-actuellement-ses-consequences>

<http://www.ethique-et-tal.org>

<https://digital-society-forum.orange.com/fr/les-actus/1195-les-biais-sexistes-de-l39intelligence-artificielle>

https://members.loria.fr/KFort/files/fichiers_cours/FemmesEtNumerique_BiaisML.pdf

<https://members.loria.fr/MDuflot/files/med/index.html>

La mixité des métiers est un des enjeux forts de l'égalité professionnelle. Les métiers les plus féminisés sont les moins bien payés. Les métiers de la technique sont occupés majoritairement par les hommes alors que les filles ont besoin du numérique notamment du fait de l'accélération de la digitalisation de la société. Alors comment favoriser l'accès aux métiers du numériques pour les filles ?

(suite p.3)

¹ Les oubliées du numérique, (édition du Passeur, 2019)

² Maîtresse de conférences en informatique à l'université Paris-Sorbonne et membre du groupe de travail Crowdsourcing et sciences collaboratives du CNRS.

³ Militante de l'association Becomtech qui travaille avec des filles adolescentes des milieux populaires sur l'accès au numérique.

⁴ Article du Monde de mars 2020 : <https://www.lemonde.fr/blog/internetactu/2020/03/05/des-limites-du-recrutement-automatise/>

Elisabeth Le Garrec nous a présenté une expérience originale, celle de l'association Becomtech créée en 2017. Soutenue par le MEN, la DGESCO, le MESRI, des acteurs locaux dans les territoires (DAN, référent-es académiques) et par des partenaires privés cette association poursuit l'objectif que davantage de filles s'orientent vers les métiers de l'informatique en leur donnant la capacité de développer leurs connaissances sur le secteur numérique et des compétences valorisables auprès des employeurs. Elle utilise les outils numériques pour en faire des vecteurs d'émancipation. Par ses formations, elle permet à des filles de 14 à 17 ans des quartiers populaires de développer des compétences comme la confiance en soi, la valorisation de ses compétences, la prise de parole en public mais aussi l'empowerment et la sororité.

Des actions sont menées en milieu scolaire, associant leurs ambassadrices (jeunes filles formées) sur l'égalité Filles - Garçons, les stéréotypes de genre, la diversification des choix d'orientation, la mixité des métiers, l'intérêt de la filière scientifique, les opportunités des métiers du numérique. Des formations gratuites sont proposées l'été sur la programmation, la création d'un site internet, l'environnement numérique, l'utilisation d'un drive, la culture du numérique, les multimédias. Une « journée de la femme digitale » est organisée en lien avec les entreprises partenaires, sorte de forum des métiers (aide à la rédaction de CV, de lettres de motivation, recherche de stages, mentorat, coaching...)

Ce sont aujourd'hui 1700 collégiennes, lycéennes qui ont été sensibilisées en 3ème et en 2nde. Et 219 filles qui ont été accompagnées en 2020, dont la moitié participent aux activités. Certaines ont suivi l'option informatique au lycée et s'engagent dans des formations dans le supérieur. D'autres travaillent déjà dans les métiers de l'informatique et du numérique.

Becomtech n'est pas présente partout en France mais souhaite se développer dans d'autres régions de France. Elle mène un travail commun avec l'association Social Builder ¹. Elle intervient aussi dans des foyers et des centres sociaux mais aussi auprès de

¹ <https://socialbuilder.org>

publics adultes.

Site de Becomtech : <https://becomtech.fr>

Cette présentation a été complétée par :

Des informations sur d'autres initiatives existantes : IRISA à Rennes, le centre de recherche de l'INRIA, Girls can code ². Des chercheuses impliquées dans des associations proposent de développer les apprentissages dans le domaine du numérique (comme la formation au codage notamment). La formation au numérique et à son usage au quotidien n'est suffisante car il n'y a pas assez d'étudiantes à l'entrée des formations universitaires. Les formations ne sont pas assez connues. Il y a une différence entre apprentissage numérique et informatique (pas les mêmes universités, ni les mêmes entreprises). L'informatique, qui la création d'outils, peut s'enseigner sans ordinateur. Le numérique c'est l'usage de ces outils.

Une réflexion sur l'impact des produits très genrés notamment dans l'industrie du jeu vidéo (« gameboy »), filière professionnelle très sexiste même s'il y a de plus en plus de filles qui s'y engagent. Une association œuvre pour la mixité dans l'industrie du jeu vidéo en France par des actions de formation, de sensibilisation, d'éducation et d'entraide : women in games ³

La sensibilisation des filles aux enjeux du numérique dans la sphère scolaire est nécessaire mais aussi dans les différents secteurs professionnels. Pour cela il faudrait aussi une formation pour les professionnelles mais aussi les militantes. Il existe des formations Nous Toutes sur l'usage des outils numériques. Mais il faudrait pouvoir faire un diagnostic d'évaluation de l'utilisation du numérique afin de proposer des améliorations et donner accès à des formations via les Réseaux Sociaux.

² <https://girlscancode.ch/fr/home-2/>

³ <https://womeningamesfrance.org>

Quelques pistes et outils pédagogiques

- Jeu des 7 familles de l'informatique : <https://interstices.info/jeu-de-7-familles-de-linformatique/>
Ou <https://interstices.info/wp-content/uploads/2019/01/Notice-web.pdf>
- Film « Les figures de l'ombre » qui retrace le destin extraordinaire des trois scientifiques afro-américaines qui ont permis aux États-Unis de prendre la tête de la conquête spatiale. <https://www.youtube.com/watch?v=548FICcem58>
- Portrait d'Hedy Lamarr, actrice qui a inventé la technologie à l'origine du WIFI et du GPS : <https://www.futura-sciences.com/sciences/personnalites/sciences-hedy-lamarr-1624/>

Pour aller plus loin :

- Une conférence d'Isabelle Collet « Rendre l'informatique aux femmes » <https://www.youtube.com/watch?v=nmGXeW8fbqU>
- La vidéo INRIA sur l'histoire de l'informatique <https://www.youtube.com/watch?v=16udHcMYRFA>
- Le travail de l'association Les Descodeuses <https://www.descodeuses.org>
- Simplon qui a lancé son programme "Hackeuses" <https://simplon.co/formation/hackeuses/19>
- ESTIMnumérique, association qui œuvre pour la mixité dans le numérique et la montée en compétences des femmes dans les métiers impactés par le numérique sur Rennes et Vannes <https://estimnumerique.com/>
- Le séminaire Prisme g : <http://eric.univ-lyon2.fr/prisme-g/>
- Une ressource de l'IRISA : <https://egalite-fh.irisa.fr/>
- Association pour évaluer l'usage du numérique pour les associations : Solidatech <https://www.solidatech.fr>

Le droit à l'avortement est régulièrement remis en cause par les opposants aux droits des femmes. Pourtant la liberté à disposer de son corps, le droit à l'avortement et à la santé sont des droits fondamentaux pour construire une société où l'égalité entre les femmes et les hommes serait enfin reconnue.

En Pologne, c'est grâce à des semaines de mobilisation du mouvement impulsé par la « Grève des femmes » élargi à l'ensemble de la société qu'un nouveau recul sur le droit à l'IVG a été évité. En Argentine, c'est après plusieurs années de mobilisations massives que les argentines ont enfin obtenu le droit à l'avortement



les sages-femmes de pratiquer des IVG chirurgicales a été adopté en 1ère lecture le 8 octobre dernier. La FSU s'était adressée au sénateurs-rices pour que cette proposition de loi soit aussi adoptée lors de son examen au Sénat le 20 juin mais le Sénat a rejeté le texte en 1ère lecture. Ce faisant, les sénateurs-rices refusent de prendre en compte les difficultés concrètes pour les femmes d'accéder effectivement au droit à l'IVG. En France, chaque année, 5000 femmes dépassent les délais légaux, et sont obligées d'avorter à l'étranger et d'en assumer le coût très élevé quand elles n'y renoncent pas faute de moyens.

L'accès à la contraception et à l'IVG devraient être garanti dans les faits à toutes les femmes qui en ont besoin. C'est le sens de la pétition initiée par le « Collectif Avortement en Europe : les femmes décident » dont fait partie la FSU.

En France, une proposition de loi visant à faire progresser le droit à l'avortement en prévoyant l'allongement du délai légal d'accès à l'IVG de 12 à 14 semaines de grossesse, la suppression de la double clause de conscience des médecins ou la possibilité pour

3919

Depuis 1992, la Fédération Nationale Solidarité Femmes (FNSF) assure la permanence téléphonique de la ligne 3919, numéro national d'écoute et d'orientation pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...). Cette implication a fait du 3919 le numéro de référence national d'aide aux femmes victimes de violences.

Alors qu'elle n'a jamais été autant sollicitée qu'en 2020, le gouvernement avait décidé de lancer un marché public pour une mise en concurrence de la gestion de la ligne 3919 risquant d'imposer des contraintes financières liées à des objectifs quantitatifs et de provoquer une détérioration de l'aide et du soutien apporté aux femmes victimes de violences et de fragiliser les 73 associations membres de la FNSF.

La mobilisation des féministes et les 65 000 signatures de la pétition de soutien à la FNSF a finalement fait céder le gouvernement qui a annoncé par un communiqué de presse le 25 janvier qu'il abandonnait la procédure de marché public.

